The OSCE Secretariat bears no responsibility for the content of this document and circulates it without altering its content. The distribution by OSCE Conference Services of this document is without prejudice to OSCE decisions, as set out in documents agreed by OSCE participating States.

PC.DEL/1334/20 14 October 2020

Original: FRENCH



Conseil Permanent OSCE No.1284 Vienne, 8 Octobre 2020

Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabagh

L'Union européenne tient à exprimer ses plus vives préoccupations à l'égard de la poursuite d'affrontements armés violents dans la zone de conflit du Haut-Karabagh et au-delà. Elle déplore particulièrement le nombre toujours plus élevé de pertes humaines, y compris parmi la population civile, et est également préoccupée par les rapports faisant état de dégâts considérables portés aux infrastructures civiles.

L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté tout usage de la force et réitère son appel aux parties à cesser sans délais les hostilités et à revenir à un respect strict et inconditionnel du cessez-le-feu. Elle exhorte à nouveau les parties à prendre des mesures immédiates pour rompre la spirale de l'escalade, et à s'abstenir de toute action et rhétorique susceptibles d'accroître davantage encore les tensions sur le terrain. L'Union européenne souligne à cet égard que toute participation de parties extérieures dans l'escalade de la violence sape les efforts déployés en vue d'une solution durable au conflit et constitue une menace sérieuse à la paix et à la stabilité dans la région.

En écho aux très nombreux appels de la communauté internationale depuis le 27 septembre, notamment par la voix du Conseil de sécurité des Nations unies le 29 septembre ainsi que par celle des Présidents des pays co-présidant le groupe de Minsk en date du 1^{er} octobre et celle des ministres des Affaires étrangères des pays co-présidant le groupe de Minsk en date du 5 octobre, l'Union européenne



enjoint solennellement les parties à s'engager à reprendre, sans conditions préalables et de bonne foi, des négociations constructives et substantielles en vue de parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit au Haut-Karabagh, sous l'égide des co-présidents du groupe de Minsk.

L'Union européenne renouvelle à cette occasion son plein soutien au groupe de Minsk de l'OSCE et à ses co-Présidents ainsi qu'au Représentant personnel de la Présidence en exercice.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que la République de Moldavie, l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.